

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Date d'affichage de convocation
25/03/2024

Le 4 avril,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Présents : 09

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Votants : 09

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Evelyne COURTECUISSSE, Nathalie SENU

Date de la séance :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

4 avril 2024

ACCEPTÉ à l'égard de _____, domiciliée à Magny-les-Hameaux :

Objet :

une aide financière sous forme de prêt remboursable pour le paiement à la Chambre des métiers et de l'Artisanat d'une facture pour le module RH et gestion des apprentis d'un montant total de 2 120,00 € et pour le module professionnel d'un montant total de 3 350,00 € sur l'année 2024 et 2025 afin de l'aider. L'aide financière sera versée directement à la Chambre des métiers et de l'Artisanat.

Aide facultative n°06/2024

**Aide financière
facture de projet
d'études**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 18/04/2024

Certifié exécutoire le : 18/04/2024



Le président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20240418-DCCAS240404A06-DE
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception en préfecture : 18/04/2024